

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE
(M.E.F.P)

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

Agence Nationale Pour l'Emploi

Observatoire de l'Emploi et de la Formation
(O.E.F)



ACTIVITE EMPLOI ET CHOMAGE A BAMAKO

Premiers résultats de l'Enquête Emploi
Permanente Auprès des Ménages (EPAM) 2000

Prosper BACKINY - YETNA
(AFRISTAT)

OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

ACTIVITE, EMPLOI ET CHOMAGE A BAMAKO

Premiers résultats de l'enquête emploi 2000

**Prosper BACKINY-YETNA
(AFRISTAT)**

Mars 2002

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	3
1. INTRODUCTION	5
2. BREF CADRAGE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE	6
3. ACTIVITE.....	9
3.1. PROFIL DES TAUX D'ACTIVITÉ	9
3.2. CARACTÉRISTIQUES DES INACTIFS	11
4. CHOMAGE	12
4.1. PROFIL DES TAUX DE CHÔMAGE	12
4.2. CARACTÉRISTIQUES DES CHÔMEURS	14
4.3. RECHERCHE D'EMPLOI ET PRÉTENSIONS SALARIALES	15
5. STRUCTURE ET DYNAMIQUE DE L'EMPLOI.....	17
5.1. STRUCTURE DES EMPLOIS.....	17
5.2. DYNAMIQUE DES EMPLOIS	20
5.3. PLURI-ACTIVITÉ	20
6. REVENUS ET CONDITIONS D'ACTIVITE	22
7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	25
BIBLIOGRAPHIE	26

AVANT PROPOS

L'emploi, en tant que facteur de développement incontournable est au cœur des préoccupations du Gouvernement et de l'ensemble des partenaires sociaux au Mali. Ainsi, le PNA/ERP (Programme National d'Action pour l'Emploi en vue de Réduire la Pauvreté) inscrit ses actions dans la perspective de création d'emplois et de mise en place d'un système d'information sur le marché du travail et sur la pauvreté. Il importe dès lors, de disposer d'indicateurs économiques fiables pour mieux orienter les politiques de développement économique, d'identifier et de maîtriser les mécanismes et la dynamique de fonctionnement du marché du travail.

L'OEF y contribue par la collecte, le traitement et l'analyse des données relatives au marché du travail et de la formation professionnelle, d'où la constitution d'une banque fonctionnelle de données quantitatives et qualitatives sur les différents secteurs.

L'Enquête Permanente Auprès des Ménages (EPAM) s'inscrit dans le cadre des séries d'enquêtes effectuées par l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation (OEF) pour étudier l'offre de travail ; la demande de travail étant analysée à travers les bilans de l'emploi.

A cet égard, le but de l'Enquête Permanente Auprès des Ménages (EPAM) 2000 est de fournir des informations sur la situation du marché du travail à Bamako afin de permettre un suivi de l'offre de travail en milieu urbain.

Pour la conduite de l'enquête, une commission de réflexion a été mise en place autour de l'OEF comprenant notamment la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI), Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT). Cette commission a procédé à l'adoption des termes de référence et du questionnaire de l'étude.

La méthodologie choisie a été une enquête par sondage à l'image des enquêtes 1,2,3 menées dans plusieurs pays africains actuellement.

Le plan de sondage a été un sondage stratifié à deux degrés :

- au premier degré on a procédé au tirage de sections d'énumération (SE) issues du Recensement Général de la Population et de l'Habitat d'avril 1998 ;
- au second degré le tirage d'un nombre de ménages échantillons.

Six (6) équipes de quatre enquêteurs ont travaillé sur le terrain pendant un mois environ. Les agents enquêteurs et contrôleurs, choisis selon un niveau d'instruction élevé ou une expérience avérée dans les opérations d'enquête, ont été introduits auprès des ménages à l'aide d'une lettre de sensibilisation signée par le Directeur de l'OEF. Ils ont été formés par une équipe de formateurs composée de cadres de la DNSI, d'AFRISTAT et de l'OEF.

Pour se donner toutes les chances de réussite, l'OEF a procédé à une campagne d'information et de sensibilisation qui a consisté à une interview radio télévisée du

Directeur de l'OEF et à des insertions de messages publicitaires dans la presse écrite.

L'outil de collecte comprenait deux questionnaires :

- un questionnaire ménage pour recenser tous les membres du ménage échantillonné ; en outre il comportait un module habitat ;
- un questionnaire individuel adressé aux membres de 10 ans et plus dans le ménage. Ce dernier comprenait 4 modules :
 - module emploi actuel ;
 - module activité principale ;
 - module chômage ;
 - module trajectoire et perspective.

L'enquête a été menée sur le terrain entre mars et juin 2000 dans le District de Bamako.

Le présent document est l'une des premières analyses des résultats obtenus et a été validé par le Sous-comité des Etudes Démographiques et Sociales. Du Comité de Coordination de Statistique lors de sa session du 19 mars 2002.

1. INTRODUCTION

Compte tenu de sa mission de diffusion de l'information sur l'emploi et la formation professionnelle et dans le cadre de son programme de travail, l'OEF a entrepris de réaliser en 2000 une enquête emploi auprès des ménages. Cette enquête faisait suite aux « Bilans de l'emploi » dans les secteurs moderne, informel et rural réalisés en 1996 et 1997 et dont les résultats ont été publiés en 1998.

Les « bilans de l'emploi » dans les secteurs moderne et rural avaient été des études relatives à la demande de travail alors que « le bilan sur le secteur informel » avait été une étude du côté de l'offre de travail. L'objectif de cette dernière recherche était d'étudier les spécificités des actifs informels par rapport au marché du travail et de produire des statistiques sur l'activité, l'emploi, le chômage et les revenus d'activité. L'enquête emploi réalisée par l'OEF en 2000 avec l'appui technique d'AFRISTAT se place dans la même perspective. Cependant, si « *le bilan de l'emploi dans le secteur informel* » avait été une enquête au niveau national, il n'en a pas été de même pour l'enquête emploi 2000. En effet dans le passé, le choix de réaliser une enquête au niveau national avec peu de moyens avait conduit l'Observatoire à retenir des échantillons de taille trop faibles dans certaines régions pour que les estimateurs obtenus puissent être suffisamment précis. Pour cette enquête, l'idée au départ était de réaliser une enquête au niveau national sur un échantillon de 4 200 ménages. Malheureusement, les moyens financiers requis étaient au delà des possibilités de l'OEF. Il a donc finalement été retenu de réaliser une enquête auprès de 2 100 ménages dans la ville de Bamako, enquête qui pourrait être étendue progressivement au niveau national.

L'enquête a été menée sur le terrain entre mars et juin 2001. Le plan de sondage a été un sondage stratifié à deux degrés. Les strates retenues ont été les six communes de Bamako. Les unités primaires (UP) de tirage étaient les sections d'énumération (SE) du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) d'avril 1998. A défaut de disposer de leur taille au moment de l'enquête, ces SE ont été tirées à probabilités égales au sein de chaque commune. Les ménages ont été tirés au second degré après un dénombrement exhaustif des ménages dans les UP.

Sur les 2 100 ménages tirés, 2 094 ont été finalement enquêtés et suite à un apurement serré du fichier, 300 ménages ont été éliminés suite à des réponses incomplètes d'un certain nombre de membres. En définitive, 1 791 ménages « représentatifs » de la population des ménages ordinaires de Bamako font l'objet de la présente étude.

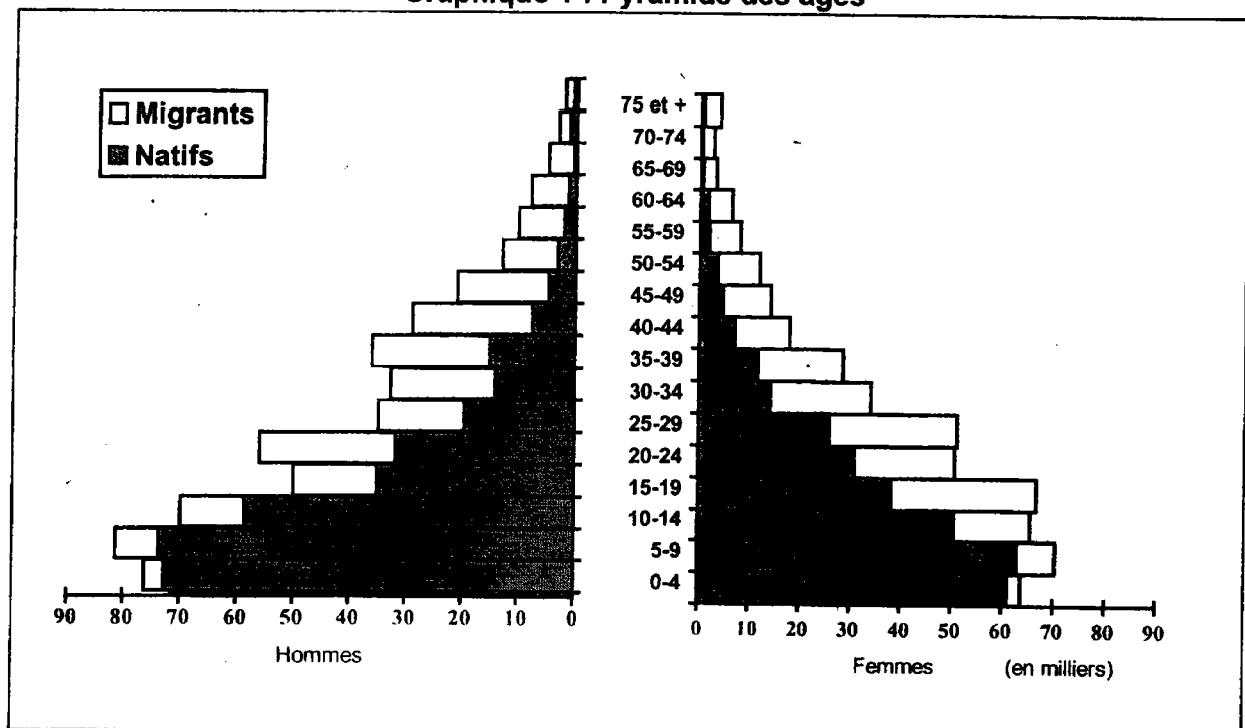
L'étude rend compte de la situation du marché du travail dans la ville de Bamako en 2000. Après un bref cadrage démographique, sont traités dans la suite l'activité, le chômage, la structure des emplois et des revenus.

2. BREF CADRAGE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

La population des ménages ordinaires de Bamako est estimée en avril 2000 à 1 072 000 personnes. Les hommes, qui représentent 51,4% de cette population y sont légèrement majoritaires. Cette sur-représentation masculine est encore plus importante si l'on ne prend en compte que les natifs de Bamako (52%) ; ce qui revient à dire que plus que les hommes, les femmes ont tendance à émigrer un peu plus vers la capitale.

Comme dans les grandes villes des pays en développement, la population de Bamako est essentiellement jeune. L'âge moyen des bamakois est de 21 ans, plus d'une personne sur deux a moins de 20 ans et seulement 3,3 % des habitants ont plus de 60 ans. La grande majorité des personnes vivant dans la capitale sont donc soit d'âge scolaire, soit des actifs potentiels.

Graphique 1 : Pyramide des âges



Les irrégularités constatées dans la pyramide des âges sont essentiellement dues aux migrations. De fait, plus d'un habitant sur trois n'est pas né dans cette ville ; la migration exerce donc une pression supplémentaire sur le marché du travail. La proportion des migrants est pratiquement la même quel que soit le sexe, avec une légère domination féminine.

Les migrants qui s'établissent à Bamako viennent essentiellement des autres villes secondaires du Mali, les chefs lieux de région ou de cercle. L'exode rural vers

Bamako toucherait moins d'une personne sur cinq. Il se pourrait que les migrations vers Bamako se fassent par étapes. On partirait du village d'abord pour une ville secondaire avant de rejoindre la capitale.

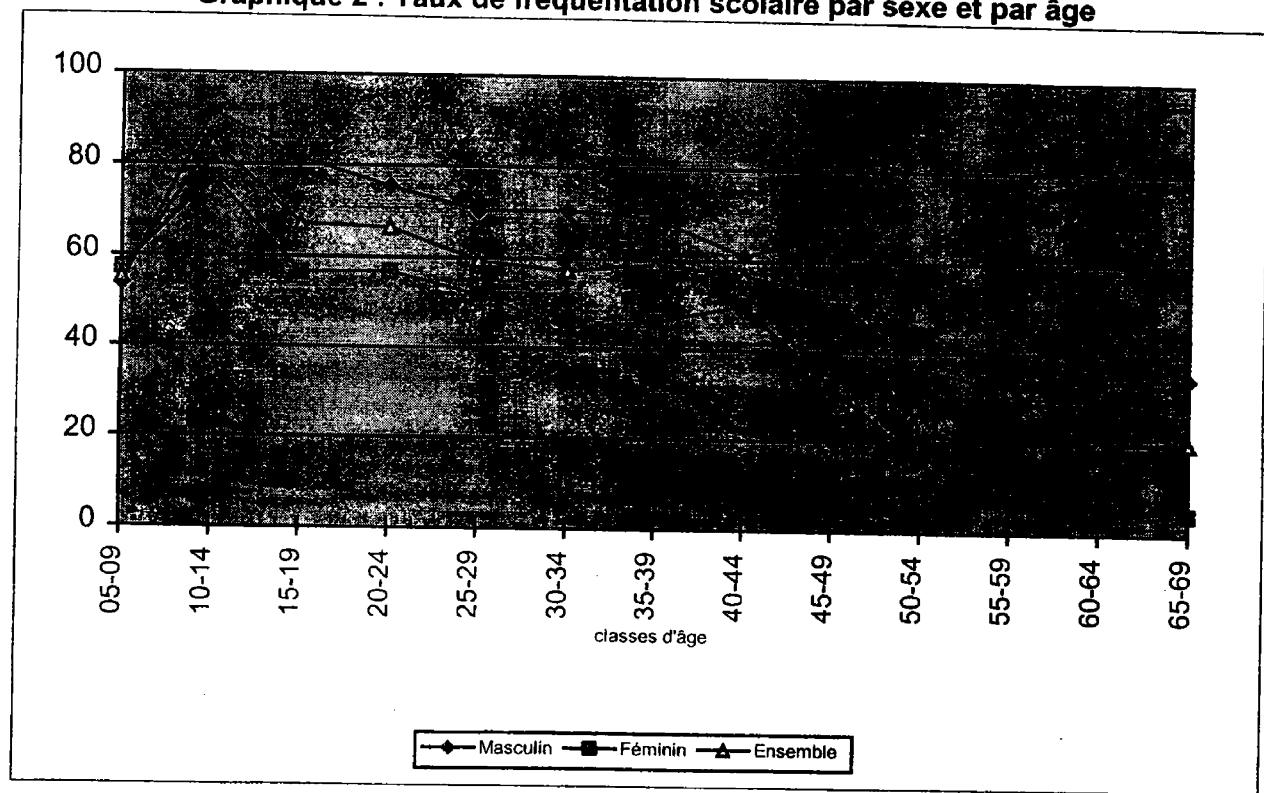
Parmi les migrants, si les femmes viennent essentiellement à Bamako pour rejoindre la famille (plus de trois sur quatre), pour les hommes, il s'agit d'abord de la recherche d'un emploi (quatre hommes sur dix) et ensuite seulement de rejoindre un membre de famille (trois sur dix). La proportion de ceux qui viennent pour poursuivre les études est relativement faible, moins de 9% des migrants.

Plus de la moitié des habitants de Bamako ont fréquenté une école. On relève d'ailleurs une amélioration sur longue période puisque la proportion des personnes ayant fréquenté une école est de 85% pour les jeunes de 10 à 14 ans, 59% pour les personnes de 35 à 39 ans, 37% pour les 50-54 ans et seulement 22% pour les 70-74 ans.

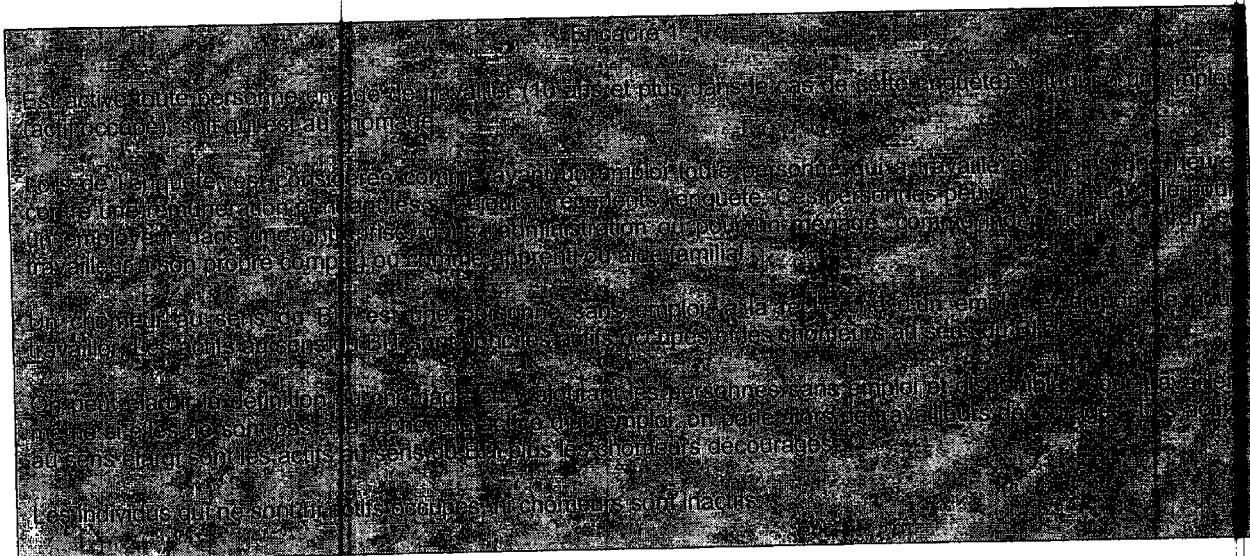
Quand on s'intéresse plus spécifiquement à la scolarisation actuelle, on note que 82% des enfants de 7 à 12 ans (âge théorique du fondamental 1) vont encore à l'école. La scolarisation actuelle touche 84% des garçons de cette tranche d'âge et 80% des filles. Cette faible différence entre les taux de scolarisation des garçons et ceux des filles tendraient à montrer que la scolarisation féminine a connu des avancées positives. Malheureusement cela n'est vrai que dans les jeunes âges car la déscolarisation arrive tôt pour les individus de sexe féminin. Entre 13 et 15 ans (âge théorique du fondamental 2), elles ne sont plus que six filles sur dix à poursuivre leurs études alors que plus de huit garçons sur dix demeurent dans le système scolaire. Entre 16 et 18 ans (âge théorique du secondaire), il ne reste plus que quatre filles sur dix contre sept garçons sur dix. Cette évolution met en évidence le faible niveau d'étude de la population féminine, faible niveau qui est un frein à l'obtention d'un emploi décent.

Les raisons qui déterminent l'arrêt des études diffèrent en fonction du sexe. Dans la population masculine, c'est d'abord la volonté de se présenter sur le marché du travail qui est mise avant (50%), ensuite l'échec ou de l'absence d'un établissement scolaire (25%). Quant aux femmes, elles se retirent du système scolaire d'abord à cause de l'échec ou de l'absence d'un établissement (27%), ensuite pour des raisons familiales, grossesse ou mariage (25%) et enfin en troisième lieu seulement pour se présenter sur le marché du travail (20%).

Graphique 2 : Taux de fréquentation scolaire par sexe et par âge



3. ACTIVITE



Les actifs sont composés des deux catégories de personnes qui se présentent sur le marché du travail, soit qu'elles ont un emploi (actif occupé) ou alors qu'elles en recherchent un (chômeur). Le taux d'activité est la proportion de personnes qui se présentent à un moment donné sur le marché du travail par rapport à l'ensemble de la population en âge de travailler. Ces taux peuvent être mesurés au sens strict du BIT ou au sens élargi, en fonction du concept retenu pour définir le chômage (voir encadré 1).

Tableau 1 : Répartition de la population de 10 ans et plus par sexe et par situation dans l'activité

		10-14 ans	15-64 ans	65 et plus	Ensemble
Masculin	Actif occupé	1 908	185 611	2 622	190 141
	Chômeur BIT	224	13 794	-	14 018
	Chômeur découragés	729	13 802	442	14 973
	Inactifs	65 592	85 431	7 234	162 257
Féminin	Actif occupé	5 303	95 814	10 298	101 945
	Chômeur BIT	53	10 007	828	10 060
	Chômeur découragés	1 682	34 520	-	36 319
	Inactifs	60 963	157 650	117	227 182
Ensemble	Actif occupé	7 210	281 425	3451	292 086
	Chômeur BIT	277	23 801	-	24 078
	Chômeur découragés	2 412	48 322	559	51 293
	Inactifs	130 530	243 082	15287	389 439

On dénombre quelque 760 000 personnes de dix ans et plus à Bamako en avril 2000. La moitié de ces individus (51%) sont de inactifs. L'autre moitié, dont la majorité de sexe masculin est soit en emploi, soit à la recherche d'un emploi.

3.1. Profil des taux d'activité

Si on considère l'activité au sens strict du BIT, parmi les individus d'au moins dix ans (population en âge de travailler), quatre personnes sur dix se présentent sur le marché du travail. Le taux d'activité monte à 48,5% si on élargi la définition de

l'activité aux travailleurs découragés. Par ailleurs, si on se restreint strictement à la population de 15 et plus¹, le taux d'activité est de 50,1% au sens du BIT et de 58% au sens élargi.

On dispose de peu d'informations pour mesurer les évolutions temporelles. En effet, les enquêtes réalisées dans un passé récent n'ont pas toujours rigoureusement utilisé les mêmes concepts que la présente opération et toute comparaison serait pour le moins hasardeuse. Toutefois, l'enquête sur les dépenses des ménages réalisée à Bamako en 1996 en est un peu proche sur le plan conceptuel. Selon les résultats de cette dernière opération, si on considère la population de 15 ans et plus, le taux d'activité au sens strict du BIT s'établissait à 48,4% à Bamako en 1996 et le taux au sens élargi à 54,2%. Le taux d'activité serait donc en augmentation de 2 ou 4 points selon l'approche retenue. La hausse des taux d'activité peut refléter des évolutions conjoncturelles, par exemple une embelli du marché du travail aura tendance à attirer plus des personnes inactives qui vont se mettre à la recherche d'un emploi ; phénomène qui contribue à exercer une pression à la hausse des taux d'activité. Mais cette hausse peut également refléter des évolutions structurelles, par exemple une population féminine qui serait mieux formée et aurait plus tendance à se présenter sur le marché du travail. Quoiqu'il en soit, des investigations plus approfondies seront nécessaires pour statuer sur les évolutions présentes.,

Tableau 2 : Taux d'activité par sexe et par âge

		10-14	15-29	30-49	50 et +	Total
BIT	Hommes	2,9	43,6	95,5	56,0	53,5
	Femmes	7,9	31,5	45,2	21,5	29,8
	Total	5,3	37,1	72,9	40,1	41,8
Elargi	Hommes	3,9	50,3	98,1	58,9	57,5
	Femmes	10,4	44,5	56,4	24,5	39,5
	Total	7,0	47,2	79,4	43,0	48,5

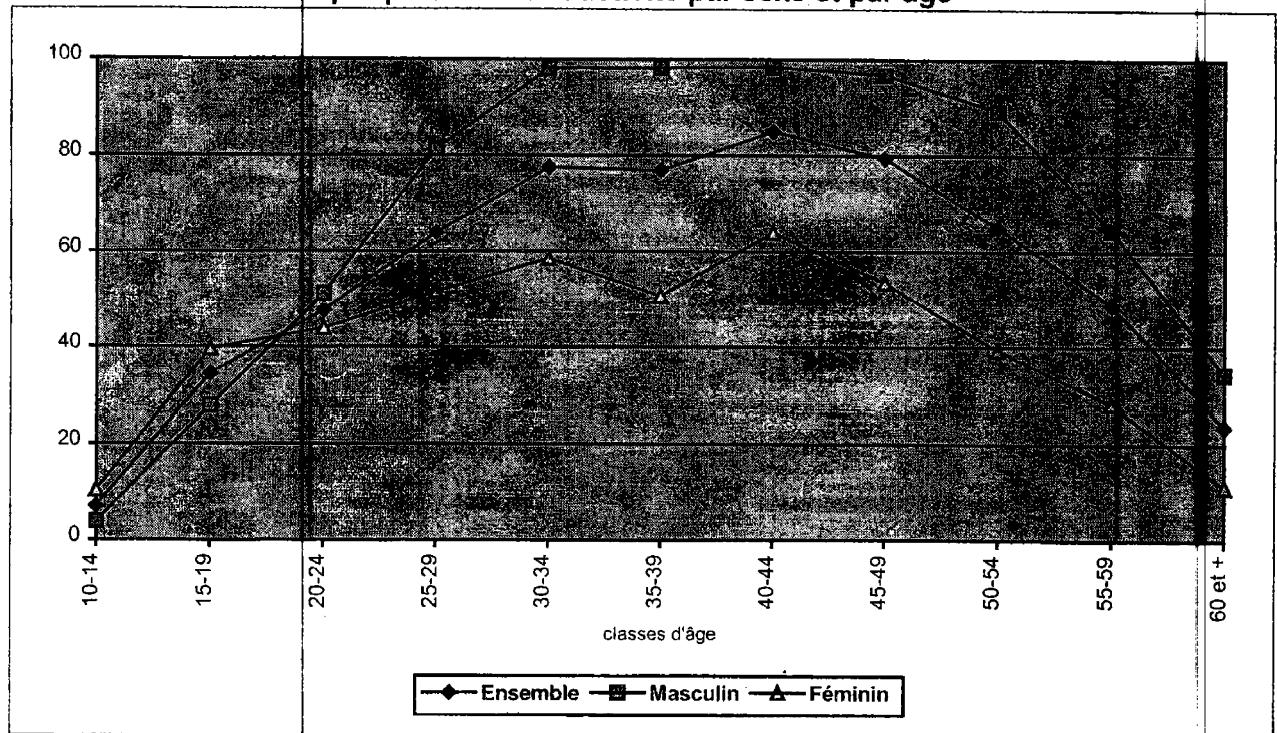
Etant donné que les canaux de recherche de l'emploi ne sont pas toujours accessibles à toutes les catégories d'individus dans les pays en développement en général et au Mali en particulier, on retient dans la suite de l'étude la définition élargi de l'activité, c'est à dire en comptant comme chômeurs les chômeurs au sens strict du BIT plus les travailleurs découragés.

Trois périodes permettent de résumer les évolutions des taux d'activité. Avant l'âge de 20 ans ces taux sont encore faibles. En effet une proportion importante des individus sont encore dans le système scolaire. La deuxième étape de la vie se situe vers les 20-25 ans jusqu'à 40-45 ans. A cette période de la vie les individus se pressent sur le marché du travail. A l'âge de 25 ans, les taux dépassent déjà les 40% et vers 40-44 ans, plus de quatre personnes sur cinq sont actives. La troisième période de la vie se situe à partir de 45 ans, période où les individus commencent à se retirer du marché du travail avec comme conséquence la baisse des taux d'activité. Les retraits du marché du travail à partir de 45 ans peuvent se justifier par la difficulté à trouver un nouvel emploi à partir de cet âge quand on l'a perdu et par les retraites. Par ailleurs, il est important de relever que même si les taux d'activité sont faibles pour les 10-14 ans (7%), près de 10 000 enfants (dont sept sur dix sont de sexe féminin) de cette tranche d'âge qui devraient encore être dans le système scolaire sont déjà présents sur le marché du travail.

¹ Selon le BIT, les 15-64 ans composent la population en âge de travailler.

Les profils des taux d'activité masculins et féminins sont quasi identiques toutefois en niveau, les disparités sont importantes. Dans l'ensemble, les taux d'activité masculins sont nettement inférieurs aux taux féminins dans la première période de la vie définie ci-dessus. Des jeunes filles n'ayant pas eu l'opportunité de fréquenter l'école où qui s'en sont retirés plus tôt n'ont d'autre choix que de chercher un emploi alors que les garçons ont relativement plus de chance d'y être encore. Après l'âge de 20 ans et jusqu'à la retraite, les taux masculins deviennent supérieurs aux taux féminins, une proportion importante de femmes se reposant sur leurs époux.

Graphique 3 : Taux d'activité par sexe et par âge



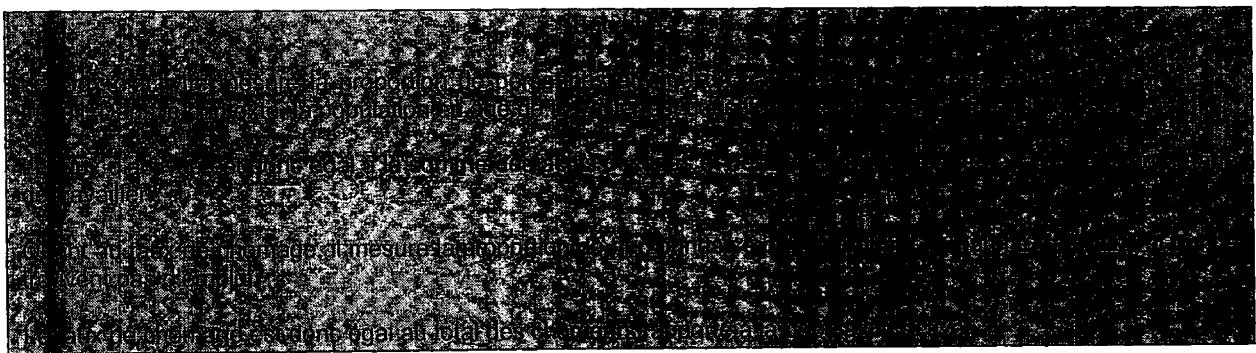
3.2. Caractéristiques des inactifs

Les individus d'au moins dix ans qui ne se présentent pas sur le marché du travail sont considérés comme d'inactifs. Ces derniers sont essentiellement composés de deux groupes : les jeunes en cours de scolarité (plus d'un inactif sur deux) et les femmes au foyer (un inactif sur cinq). Les retraités représentent moins de 8% des inactifs.

Pour l'écrasante majorité des inactifs, cette situation leur sied tout à fait et ils l'acceptent car ils n'ont pas besoin de travailler pour vivre. Toutefois, quelque 10% des jeunes en cours de scolarité et 15% des femmes au foyer seraient éventuellement prêts à prendre un emploi s'ils étaient sûrs d'en trouver.

Pour vivre, les inactifs sont pour l'essentiel pris en charge par leur famille ; à l'exception des retraités qui perçoivent une pension de travail pour huit sur dix d'entre eux.

4. CHOMAGE



4.1. Profil des taux de chômage

Plusieurs indicateurs statistiques sont souvent proposés pour cerner les déséquilibres du marché du travail. Par exemple il arrive qu'on utilise dans certains pays développés le rapport entre les offres d'emplois non satisfaites et les demandes d'emplois non satisfaites. Cependant, l'indicateur universellement reconnu est le taux de chômage. Toutefois tout en étant universellement reconnu, le taux de chômage ne revêt pas toujours la même conception en tous lieux. Ainsi pour certains, le chômage est assimilé à l'absence d'emploi, approche conceptuelle qui omet la volonté des individus à se présenter ou non sur le marché du travail. Dans la présente étude, deux concepts de chômage sont définis : le chômage au sens strict du BIT et le chômage au sens élargi (voir encadré 1). Dans les pays en développement en général et au Mali en particulier, l'absence d'un système d'indemnisation du chômage ne pousse pas toujours les personnes en quête d'un emploi à s'inscrire dans les registres officiels même quand ils existent. En outre, pour raison d'illettrisme et d'un marché du travail peu organisé, des personnes sans emploi ne connaissent pas toujours quels canaux utiliser. Pour ce faire, nous retenons la définition du chômage au sens élargi. D'ailleurs à l'examen, il apparaît que les caractéristiques de ces deux groupes de population sont assez proches (sauf peut-être en ce qui concerne leur niveau d'éducation).

Au sens du BIT, 7,6% des personnes de dix ans et plus sont au chômage, ce taux étant de 20,5% si l'on prend en compte les travailleurs découragés, ce que l'on fait dans la suite sauf mention contraire. En outre, en se restreignant à la population de 15 ans et plus, le taux de chômage au sens élargi s'établit à 20,3%.

Une fois de plus, pour caler ces résultats dans le temps, on les compare à ceux de l'enquête sur les dépenses des ménages réalisée à Bamako de mars à juillet 1996. A cette date, le taux de chômage (au sens élargi) pour la population de 15 ans et plus était de 23,3%. On constate donc une amorce à la baisse des taux de chômage concomitante à la légère hausse des taux d'activité ; laissant entrevoir (peut-être) des lueurs d'une embellie du marché du travail sur la période.

Tableau 3 : Taux de chômage par sexe et par âge

		10-14	15-29	30-49	50 et +	Total
BIT	Hommes	10,5	14,7	3,1	3,2	6,9
	Femmes	1,0	13,2	6,3	-	9,0
	Total	3,7	14,0	4,0	2,4	7,6
Elargi	Hommes	33,3	26,2	5,7	8,0	13,2
	Femmes	24,7	38,5	24,9	12,3	31,3
	Total	27,2	32,5	11,8	9,1	20,5

Le chômage est un phénomène plus féminin que masculin. En effet le taux de chômage féminin (31,3%) est plus de deux fois plus important que le taux masculin (13,2%).

L'analyse du profil des taux de chômage selon l'âge laisse également apparaître pratiquement les mêmes trois périodes que l'on a déjà mis en exergue lors de l'analyse des taux d'activité. De 10 à 25 ans, le taux de chômage croît. Cet accroissement est dû à une forte pénétration des jeunes sur le marché du travail. Ainsi le taux de chômage atteint son maximum entre 20 et 25 ans, tranche d'âge où plus de quatre actifs sur dix se retrouvent au chômage.

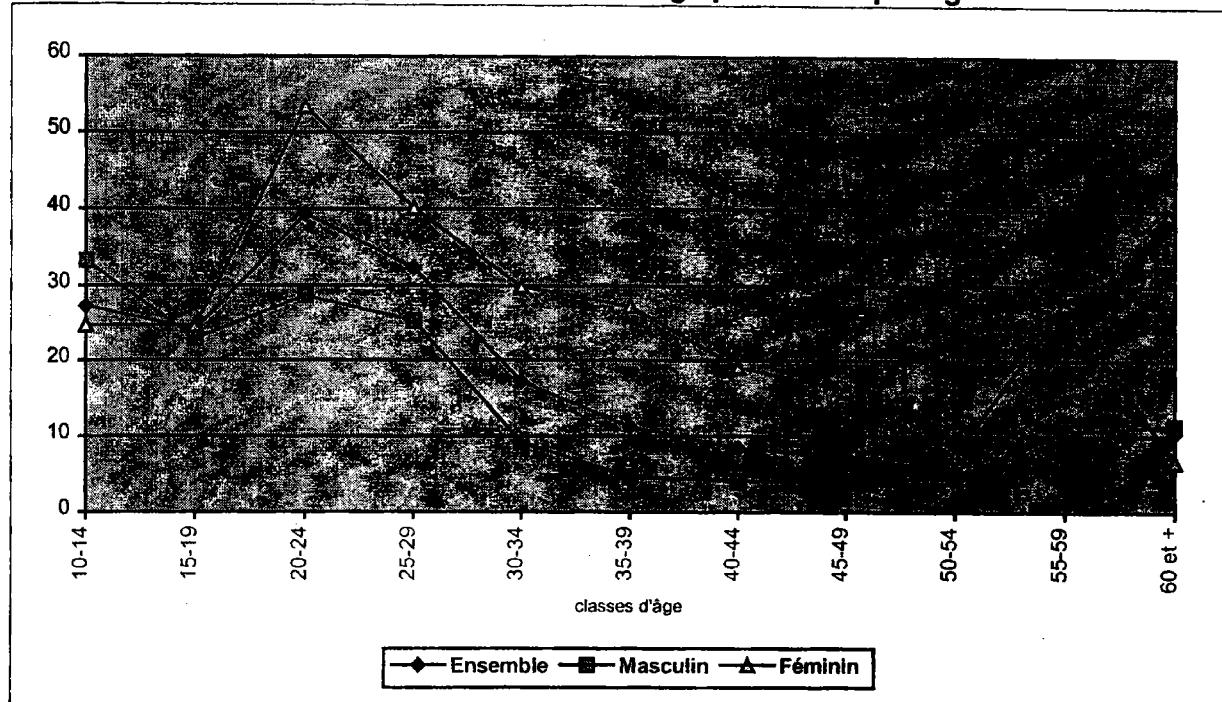
De 25 à 55 ans, les taux de chômage baissent continuellement. Pour les hommes, le chômage devient un phénomène marginal entre 35 et 55 ans même si les femmes en demeurent fortement affectées. Le taux de chômage féminin ne descend sous la barre des 10% que pour la tranche d'âge des 50-54 ans.

Cependant, cette période de la vie des individus peut également être décomposée en deux sous-périodes. En effet à l'examen, il apparaît que la baisse du taux de chômage entre 25 et 40 ans est véritablement due à des créations d'emploi alors qu'entre 40 et 55 ans, les personnes n'ayant pas pu obtenir un emploi se retirent plutôt du marché du travail. Il n'est donc pas exclu qu'un marché du travail plus prometteur tende à faire augmenter le chômage ne serait-ce que pour une courte période suite à une pression sur l'activité de personnes de 40-55 ans.

La dernière période se situe pour les individus à partir de 55 ans. On observe un pic pour les individus âgés de 55 à 60 ans. Ce pic semble traduire la situation de certaines personnes ayant bénéficié de leur retraite sans pour autant se retirer définitivement du marché du travail. Etant donné qu'elles ont du mal à trouver un nouvel emploi, elles se retrouvent au chômage.

Dans les pays développés, un « bon niveau d'instruction » et notamment un diplôme de l'enseignement supérieur est en quelque sorte un remède pour sortir du chômage. Dans le cas du Mali il n'en est rien et le chômage touche indifféremment toutes les catégories de la population. A titre d'exemple, le taux de chômage est de 15,9% pour les personnes n'ayant pas fréquenté l'école et de 25,9% pour les titulaires d'un CEPE, par contre il est de 32,4% pour les titulaires de CAP ou du BT et de 17,4% pour les personnes ayant au moins le BAC.

Graphique 4 : Taux de chômage par sexe et par âge



4.2. Caractéristiques des chômeurs

On dénombre quelque 76 000 chômeurs dont 24 000 au sens strict du BIT. Comme on l'a déjà signalé ci-dessus, les caractéristiques de ces deux groupes sont assez proches et il n'est pas utile de les distinguer par la suite.

La structure selon le sexe et l'âge de ces personnes montrent que six chômeurs sur dix sont des femmes et sept sur dix ont moins de 30 ans. La majorité des chômeurs se retrouvent par conséquent être les jeunes femmes.

Quant on aborde la composition des ménages, il en ressort qu'un grand nombre de chômeurs sont les membres secondaires des ménages. En effet, un tiers des chômeurs sont des enfants du chef de ménage. Les conjoints et les autres membres du ménages complètent la population des chômeurs. En fait parmi la population active au chômage, 8% seulement sont des chefs de ménage. Il apparaît que le chômage allonge la durée de résidence des enfants auprès des parents et au-delà des enfants, des solidarités familiales se forment pour soutenir les personnes au chômage.

En moyenne le niveau d'instruction des chômeurs est supérieur à celui des personnes détentrices d'un emploi. En effet, si plus de la moitié d'entre elles n'ont aucun diplôme alors que parmi les actifs occupés, ce sont deux personnes sur trois qui sont dans cette situation.

Pour 85% d'entre eux, les chômeurs en sont à leur première expérience sur le marché du travail. Par conséquent 15% seulement sont des personnes qui se retrouvent sur le marché du travail suite à une perte d'emploi. Les comportements des chômeurs de première insertion et de ceux qui ont perdu leur emploi sont

différents pour l'essentiel et il est important de s'attarder quelque peu sur ces deux groupes de personnes.

Les chômeurs de première insertion sont relativement jeunes (moins de 26 ans en moyenne) et sont en majorité des femmes. Ils ont en moyenne 5,6 années d'études et sont au chômage depuis près de 4 ans en moyenne. D'ailleurs plus de six chômeurs de première insertion sur dix vivent cette situation depuis au moins deux ans. La durée du chômage est donc très longue et serait à même de compromettre les aptitudes au travail de ces individus. Toutefois, cette durée devrait plus être considérée comme une période où ces personnes n'ont pas eu accès à un « véritable » emploi que comme une absence totale de toute activité professionnelle.

Les anciens actifs occupés sont plus âgés, ils ont en moyenne 37 ans. Plus de la moitié d'entre eux sont des hommes. Ils ont exercé en moyenne huit ans dans leur emploi antérieur avant de le perdre. Le niveau d'étude est pratiquement le même que celui des chômeurs de première insertion. Leur durée du chômage est cependant beaucoup plus longue (4 ans et quatre mois) et deux-tiers d'entre eux sont au chômage depuis plus de deux ans. Trois anciens actifs occupés sur quatre ont perdu involontairement leur emploi. Les raisons le plus souvent avancées sont la fermeture d'une entreprise privée, la fin d'un contrat ou la compression du personnel. Il faut d'ailleurs signaler que la majorité de ces ex-employés viennent du secteur privé (plus de 80%). Seul 4,5% étaient des fonctionnaires et 7,4% ont travaillé dans une entreprise publique. En fait, les travailleurs indépendants et plus particulièrement les personnes travaillant pour leur propre compte fournissent une proportion importante de ces chômeurs, ce qui révèle s'il en était encore besoin la précarité des emplois dans le secteur informel.

Tableau 4 : Caractéristiques des chômeurs

		Effectif	%	Age moyen	Nombre d'année d'étude	Durée moyenne du chômage ² (en mois)	Durée hebdomadaire de travail espérée	Salaire de réservation (en 1000 Fcfa)
Primo-demandeur	Hommes	23 000	30,2	24,9	7,7	44	40,5	52
	Femmes	42 000	55,3	26,4	4,5	55	40,2	41
	Total	65 000	85,5	25,9	5,6	51	40,3	45
Anciens occupés	Hommes	6 000	7,9	40,5	6,3	54	45,5	61
	Femmes	5 000	6,6	31,8	4,8	54	40,6	41
	Total	11 000	14,5	36,8	5,7	54	43,4	52
Ensemble		76 000	100	27,4	5,6	51	40,8	48

4.3. Recherche d'emploi et prétentions salariales

Les canaux formels de recherche des emplois sont totalement boudés par les chômeurs. En effet 13% des chômeurs se présentent directement auprès d'un employeur, consultent les petites annonces ou alors passent par un concours tandis que l'ANPE n'est sollicitée que par moins de 3% d'entre eux et moins de 1% pour les bureaux de placement privé. En fait, plus de deux chômeurs sur trois utilisent des relations personnelles (parents ou amis) et quelque 12% essayent directement de créer leur propre entreprise. L'ANPE et les bureaux de placement privés ne sont

² Il ne faut surtout pas interpréter la durée moyenne du chômage comme la durée moyenne d'obtention d'un emploi ; les deux durées ne coïncident pas car la seconde (durée moyenne d'obtention d'un emploi) prend en compte les individus qui sortent du chômage ; cette dernière variable est dite censurée.

utilisés que par les chômeurs diplômés, ces derniers étant pourtant nettement minoritaires dans la population. Plus de sept chômeurs sur dix disent ne pas connaître l'ANPE ou pensent qu'elle ne leur serait d'aucune aide. Dans ce contexte, la question de l'adaptation de ces outils à l'environnement du marché du travail au Mali ne saurait être éludée. Des actions ont été entreprises dans ce sens avec la restructuration de l'Office National de la Main-d'œuvre et de l'Emploi (ONMOE) en Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) qui a mis fin à une gestion administrative de l'emploi au profit d'une prestation de services à l'endroit de tous les groupes cibles.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que les personnes qui recherchent un emploi marquent, pour plus de moitié d'entre eux, leur préférence pour un emploi indépendant et un tiers seulement pour un emploi salarié. Cette préférence pour les emplois indépendants montre bien que c'est un bon système de micro-crédit doublé de formations qui pourrait aider à créer des emplois.

Les prétentions salariales des chômeurs sont conformes à la réalité du marché du travail. Un chômeur serait près à travailler 41 heures en moyenne par semaine pour un revenu mensuel de 46 000 Fcfa. Les personnes qui ont perdu leur emploi mettent en avant leur expérience professionnelle pour être beaucoup plus exigeantes en matière de salaire. En effet elles réclament en moyenne 52 000 Fcfa par mois (soit 275 Fcfa de salaire horaire) contre 45 000 Fcfa par mois (soit 238 Fcfa de salaire horaire) pour les primo demandeurs.

En définitive, les caractéristiques du chômage à Bamako, qui affecte toutes les catégories de population et en particulier les diplômés et le fait que les chômeurs ne soient pas particulièrement exigeants en matière de rémunération tend à montrer que les contraintes se situent surtout au niveau de la demande de travail, l'administration ayant limité les recrutements et les entreprises étant contraintes par l'étroitesse du marché.

5. STRUCTURE ET DYNAMIQUE DE L'EMPLOI

5.1. Structure des emplois

Le nombre de personnes actives occupée est estimée à 292 000. Une pression non négligeable s'exerce sur ces individus dans la mesure où on compte en moyenne 1,75 actif occupé par ménage pour une taille moyenne des ménages de 6,4 personnes.

Le taux de salarisation, c'est à dire le pourcentage de salariés dans la population active occupée, est un bon indicateur du degré de formalisation du marché du travail. Ce taux est estimé à Bamako à 34,1%. En d'autres termes, seul un actif occupé sur trois est salarié à Bamako. Ces salariés se retrouvent massivement dans les secteurs public et privé formel.

Pour analyser la composition de la main-d'œuvre, on réalise une typologie des actifs occupés en quatre catégories : les salariés du secteur formel, les salariés dans les ménages (personnel de maison), les indépendants du secteur informel³ (patrons et travailleurs pour compte propre) et les dépendants du secteur informel (salariés, apprentis et aide familiaux). Le profil par âge de chacune de ces catégories est intéressant.

Les salariés du secteur formel sont quasi-inexistants dans la population des jeunes de moins de 20 ans. Ensuite, leur proportion croît et à partir de 35 ans, deux emplois sur cinq sont des emplois salariés dans le secteur formel. Après cinquante ans, leur proportion décroît certainement pour cause des départs à la retraite.

Le personnel de maison et les dépendants du secteur formel présentent le même profil ; il s'agit essentiellement des emplois de jeunes de moins de 20 ans. Par la suite, leur proportion baisse de manière considérable. De fait, les salariés des ménages sont quasi-inexistants après 25 ans. Sur les quelques 21 000 emplois domestiques dénombrés, trois sur quatre concernent les jeunes de moins de 20 ans et neuf sur dix sont ceux des jeunes de moins de 25 ans. En plus, la moitié des individus actifs occupés de 10-14 ans et le tiers de ceux de 15-19 ans occupent un emploi comme personnel de maison.

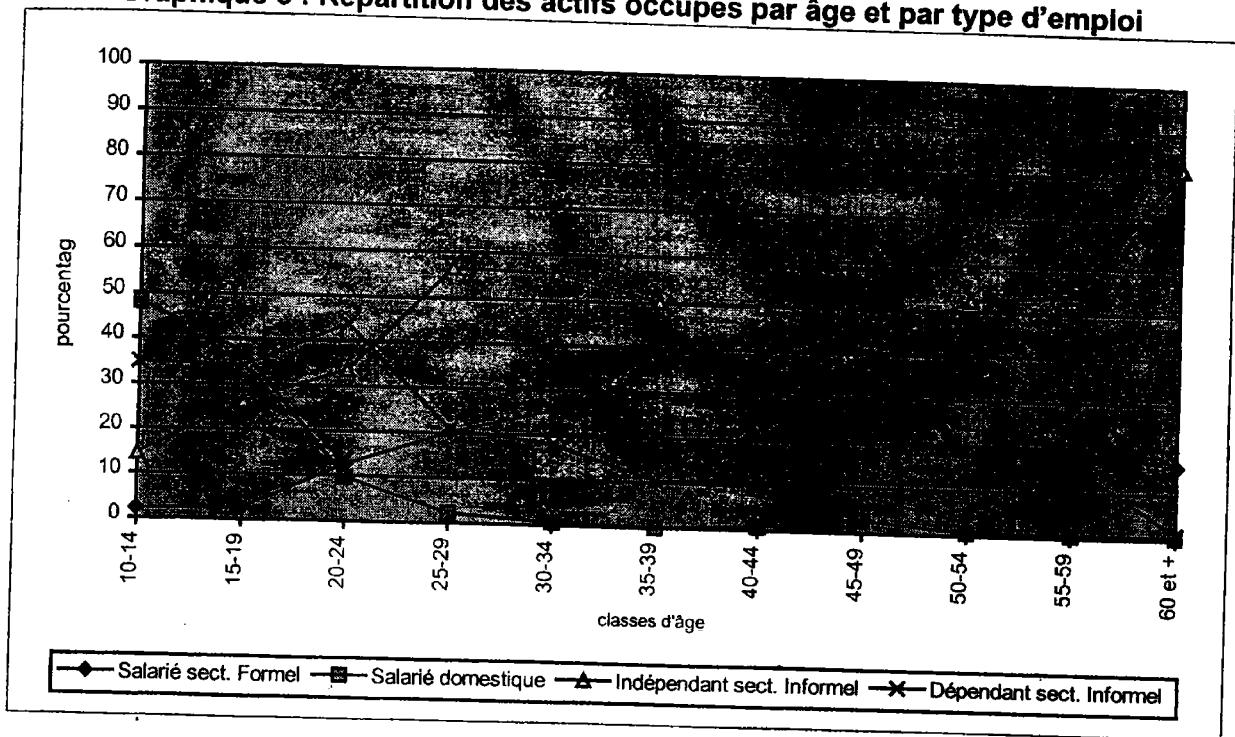
La dernière catégorie celle des indépendants du secteur informel. La proportion des emplois de ce type croît rapidement dans la population avec l'âge entre 10 et 30 ans, amorce une légère baisse entre 30 et 50 ans et se remet à croître à partir de 50 ans.

Il est tentant de ressortir de cette structure un profil par âge. Les personnes très jeunes (moins de 20 ans) s'insèrent d'abord dans le marché du travail soit comme dépendants du secteur formel, soit comme domestiques. Par la suite, notamment à partir de 25 ans, elles se mettent à leur propre compte ou alors trouvent un emploi salarié dans le secteur formel. Enfin, ceux qui perdent leur emploi à partir de 50 ans ou alors ceux qui vont à la retraite viennent grossir les rangs des indépendants du

³ Le "Secteur informel" est défini comme l'ensemble des unités de production non enregistrées (à la Direction générale des impôts) et/ou ne tenant pas de comptabilité écrite. Les personnes travaillant dans une de ces unités de production travaillent par conséquent dans le secteur informel. Il est important de noter que le personnel de maison est compté à part et ne fait pas partie du secteur informel qui est relatif aux entreprises et non aux ménages.

secteur informel. Evidemment ces hypothèses mériteraient d'être testées beaucoup plus rigoureusement en isolant en particulier les effets de génération et en prenant en compte le niveau scolaire.

Graphique 5 : Répartition des actifs occupés par âge et par type d'emploi



L'analyse de l'emploi par secteur institutionnel permet de résumer la structure du marché du travail à Bamako. Six secteurs sont retenus : l'administration publique, les entreprises publiques, les entreprises privées formelles, les entreprises privées informelles, les entreprises associatives (ONG, syndicats, organisations religieuses, organisations internationales, etc.) et le personnel de maison.

L'administration publique, qui regroupe exclusivement des salariés compte moins d'un emploi sur dix. Il s'agit des emplois les plus stables (près de 13 ans de durée moyenne) accessibles avant tout aux personnes les mieux formées. Moins d'un emploi sur quatre est occupé par une femme. Le moyen privilégié pour obtenir un emploi dans l'administration est le concours, près de la moitié de ces emplois sont obtenus par cette voie. Toutefois, près de quatre emplois sur dix sont néanmoins obtenus soit directement auprès de l'employeur, soit au travers d'une petite annonce.

Les entreprises publiques constituent moins de 4% des emplois de la ville de Bamako. Les caractéristiques des emplois de ce secteur sont proches de celles des administrations publiques. Toutefois, le mode d'accès dans l'administration est beaucoup plus transparent que celui des entreprises publiques. En effet, plus de quatre personnes sur dix obtiennent un emploi dans ce secteur à partir de relations personnelles. Un tiers des individus s'adressent directement à l'employeur ou consultent les petites annonces et une personne sur cinq passe par un concours. Les emplois publics sont essentiellement concentrés dans les services, près de sept emplois sur dix s'exercent dans ces branches et 18% seulement dans l'industrie.

Par rapport au secteur informel, le secteur privé formel est encore à la traîne. Il compte moins de 13% des emplois. Les employés de ce secteur sont nettement moins bien formés que dans le secteur public. Les femmes y sont également relativement moins nombreuses. Ce secteur privé formel est encore peu dynamique puisque près de la moitié des emplois s'exercent dans de petits établissements de moins de cinq personnes et dans des locaux non véritablement professionnels. En outre, près de 80% de ces emplois sont concentrés dans des activités commerciales et les services. Le mode d'insertion dans le secteur privé est d'abord les relations personnelles auprès de l'employeur (44%), la création propre (33%) et en troisième position seulement un entretien direct avec l'employeur (19%). De fait, les caractéristiques du secteur privé formel sont proches de celles du secteur informel et à certains égards la frontière entre les deux secteurs n'est pas toujours nette.

Le secteur informel regroupe l'essentiel des emplois (deux sur trois). La majorité de ces emplois s'exercent dans le commerce et les services (75%). Il s'agit pour l'essentiel de l'auto-emploi, l'emploi salarié est quasi-inexistant dans le secteur informel. Les personnes qui y travaillent sont peu formées et plus jeunes en moyenne que dans l'administration et le secteur privé formel. Cependant on note une certaine longévité dans l'emploi puisque l'ancienneté y est proche de 8 ans. Les activités informelles s'exercent dans la rue, dans les marchés ou sur la voie publique, les locaux professionnels étant peu nombreux (15%). L'une des hypothèses avancée pour la croissance du secteur informel dans les économies des pays en développement serait l'exode rural qui contraindrait les individus venant des campagnes à se réfugier dans les emplois les moins attractifs en milieu urbain. Cette hypothèse ne semble pas être confirmée dans le cas de la ville de Bamako puisque les migrants ne sont pas plus nombreux dans ce secteur que dans le reste de la population. D'ailleurs, les migrants sont relativement moins nombreux dans le secteur informel que dans l'administration publique.

Le secteur des entreprises associatives ne représente que 2% des emplois. L'âge moyen y est proche de celui du secteur public mais l'ancienneté dans l'emploi y est nettement inférieure. Ces emplois apparaissent donc comme peu accessibles aux personnes qui en sont à leur première expérience sur le marché du travail.

Le personnel de maison occupe une place importante dans la structure du marché du travail. Ce groupe compte par exemple deux fois plus d'emplois que les entreprises publiques avec la particularité que les jeunes femmes y sont massivement représentées. Les migrants constituent un véritable réservoir de ces emplois domestiques puisque la quasi totalité sont nées en dehors de la ville de Bamako. Ce sont des emplois pour les personnes n'ayant pratiquement pas fréquenté l'école. La mobilité de ce personnel doit être forte dans la mesure où l'ancienneté y est la plus faible. Du reste comme on l'a souligné par ailleurs, il s'agirait d'un tremplin vers la création de sa propre unité de production informelle ou vers une autre activité, ce qui intervient assez rapidement à partir de 25 ans pour ces jeunes femmes.

Tableau 5 : Caractéristiques des emplois par secteur institutionnel

	Effectif	%	% de femmes	% de migrants	Age moyen	Nombre moyen d'années d'étude	Ancienneté dans l'emploi
Administration publique	26 000	8,9	23,8	64,9	40,7	12,0	12,8
Entreprise publique	10 000	3,4	23,3	50,6	39,5	10,2	12,0
Entreprise privée formelle	37 000	12,7	18,4	57,8	37,4	7,0	9,8
Entreprise privée informelle	192 000	65,8	35,9	60,4	33,2	3,0	7,9
Entreprise associative	6 000	2,1	17,7	51,8	38,2	9,3	6,7
Personnel de maison	21 000	7,2	79,2	98,4	19,1	0,3	1,8
Ensemble	292 000	100	34,9	62,7	33,7	4,5	8,3

5.2. Dynamique des emplois

Le dynamisme d'un marché du travail peut être perçu par sa capacité de création des emplois nouveaux. Dans le cas de Bamako, il est intéressant de relever que un quart des emplois existants ont été créés au cours des trois dernières années. Cependant, il faut apporter un bémol à ce résultat quand on constate que ces emplois sont essentiellement créés soit dans le secteur informel (six sur dix), soit comme personnel de maison (un sur cinq). En d'autres termes, les emplois créés le sont essentiellement dans les secteurs les plus précaires. Le secteur privé formel n'a contribué qu'à la création de 8% des emplois sur les trois dernières années tandis que le secteur public pour moins de 5%.

La structure du marché du travail sur une longue période est marquée par le recul du secteur public. Par exemple pour les emplois de plus de quinze ans, un sur quatre est un emploi public ; cette proportion tombe à un sur vingt pour les emplois nouvellement créés. Ce recul serait positif s'il se réalisait au profit du secteur privé formel, mais il n'en est rien. Le recul se fait plutôt au profit du personnel de maison et peut-être également du secteur informel.

Par conséquent, de lourdes contraintes pèsent sur le marché du travail à Bamako, il n'est pas exagéré de dire que le secteur privé est encore à inventer.

5.3. Pluri-activité

Face à des conditions de vie difficiles, la pluri-activité a été souvent avancée comme une des stratégies mises en avant par les ménages pour améliorer leur situation. La crise qui affecte les ménages urbains en Afrique subsaharienne depuis le milieu des années 80 ferait donc le lit à une pratique généralisée de la pluri-activité. Cependant, les investigations réalisées dans certaines capitales de cette région n'ont pas toujours confirmé cette hypothèse. Ainsi à Yaoundé, le taux de pluri-activité était estimé à 8,3% en 1993 et 9,1% en 1994. A Antananarivo, ce taux plafonnait à 9,6% entre 1995 et 1996.

Pour Bamako, le taux de pluri-activité est encore plus faible puisque 3,4% seulement des actifs occupés déclarent exercer une activité secondaire. Il n'est cependant pas exclu que les enquêteurs n'aient pas été assez rigoureux dans l'abord de cette question et une investigation plus poussée sera nécessaire.

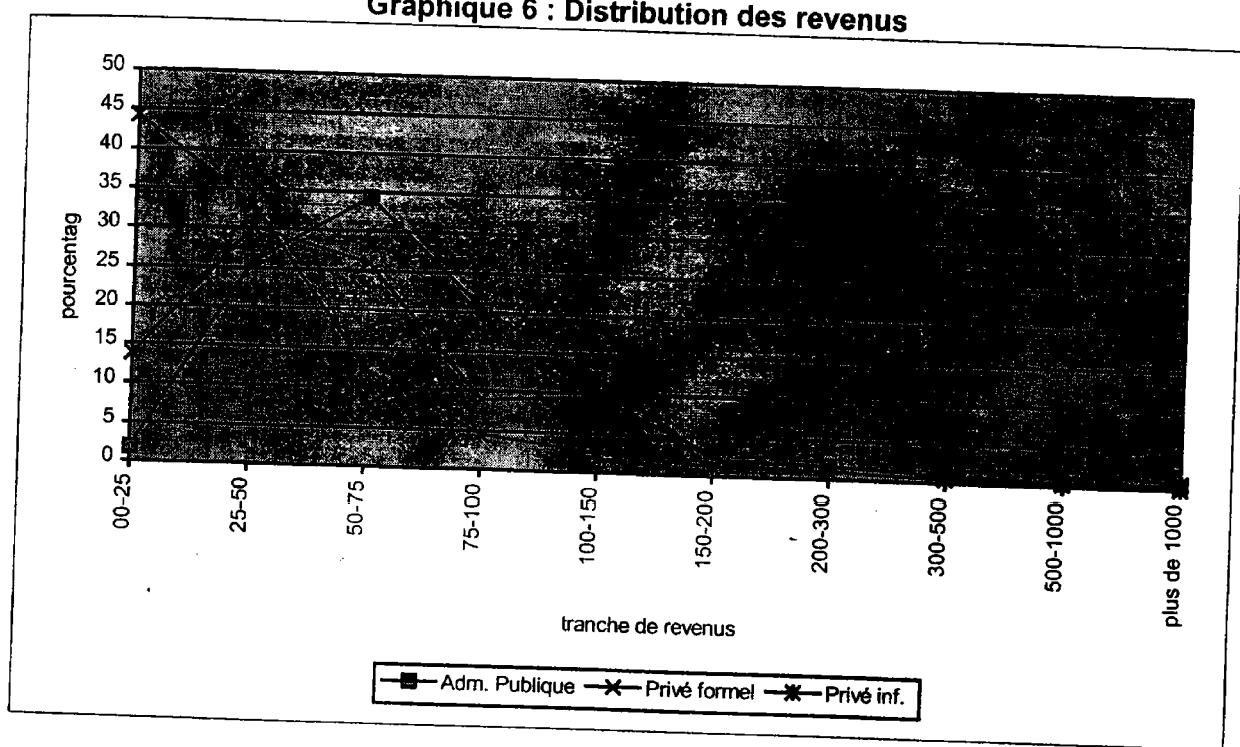
Le taux de pluri-activité est le plus élevé parmi les salariés du secteur formel (4,4%) et en particulier ceux du secteur public (administration et entreprises confondues) et plus faible parmi les dépendants du secteur informel (1,6%).

Quant aux activités secondaires elle-mêmes, plus de 80% s'exercent dans le secteur informel et elles rapportent environ 41 000 Fcfa par mois à ceux qui les pratiquent. On note que ce revenu est proche de celui de l'activité principale qui s'exerce dans le même secteur. En outre, on peut remarquer que même si sur le plan macroéconomique, l'exercice de l'activité secondaire est négligeable eu égard au faible nombre d'actifs qui le pratique, sur le plan microéconomique, ce revenu est important dans la configuration des niveaux de revenus de Bamako. En effet même si l'activité secondaire est pratiquée par un des salariés du secteur privé (ceux qui détiennent les niveaux de revenus les plus élevés), cela lui permet d'améliorer son revenu de plus d'un tiers en moyenne.

6. REVENUS ET CONDITIONS D'ACTIVITE

L'analyse de la distribution des revenus laisse apparaître un revenu mensuel moyen de l'ordre de 57 000 Fcfa et une forte concentration sur les bas revenus. Un quart des actifs occupés gagnent moins de 15 000 Fcfa par mois et un autre quart dépassent les 60 000 Fcfa. En d'autres termes, les revenus de la moitié des actifs occupés sont concentrés entre 15 000 Fcfa et 60 000 Fcfa par mois.

Graphique 6 : Distribution des revenus



La distribution des revenus est variable selon les secteurs institutionnels. Les secteurs des « entreprises publiques », des « entreprises privées » et des « entreprises associatives » ont les revenus moyens les plus élevés et également les plus dispersés. Dans ces secteurs, la moitié des actifs occupés ont des revenus mensuels dépassant 60 000 Fcfa et un quart plus de 95 000 Fcfa pour le « secteur privé » et 110 000 Fcfa pour les deux autres secteurs. Toutefois si les revenus sont assez proches dans ces trois secteurs, les conditions d'activité diffèrent. Dans le secteur privé, la durée hebdomadaire du travail est un peu plus longue (49 heures en moyenne par semaine) et un quart des actifs consacrent plus de 56 heures par semaine à leur activité professionnelle. A contrario, six salariés sur dix seulement ont un contrat de travail et six sur dix également ont un bulletin de paie. En d'autres termes, quatre salariés sur dix sont dans une situation de précarité, pouvant perdre leur emploi à tout moment. Dans les entreprises associatives, deux salariés sur trois ont un bulletin de paie et plus de huit sur dix dans les entreprises publiques.

Les revenus moyens dans l'administration publique sont un peu plus faibles que dans les trois secteurs précédents mais également plus concentrés. La moitié des salariés de secteur gagne entre 50 000 Fcfa et 97 000 Fcfa pour une durée hebdomadaire de 40 heures. En outre, l'administration est caractérisée par la sécurité des emplois puisque les contrats de travail et la pratique du bulletin de paie y sont généralisés.

Le secteur informel est proche du secteur formel de part la durée hebdomadaire du travail, mais complètement différent pour ce qui est de la distribution des revenus et des conditions d'activité. On y gagne en moyenne 45 000 Fcfa, mais la moitié des revenus y sont inférieurs à 30 000 Fcfa. Les emplois contractuels n'y profitent qu'à un actif sur dix.

Quant au personnel de maison, il est caractérisé par des horaires hebdomadaires de travail de loin les plus élevés et des revenus dérisoires. En fait si le revenu mensuel est de 9 000 Fcfa, il apparaît qu'il est attiré par le haut par quelques rares privilégiés puisque 75% des employés ont un revenu mensuel inférieur à 7 000 Fcfa. Le contrat de travail y est pratiquement inexistant puisque 4% seulement des salariés en profitent.

Les conditions d'activité du personnel peuvent également être appréciées par rapport au sous-emploi.

Parmi les indicateurs de sous-emploi préconisés par les instances internationales, il y a le sous-emploi lié au revenu. On le définit comme la proportion d'individus ayant moins que le salaire minimum (22 000 Fcfa par mois au moment de l'enquête). Cette forme de sous-emploi touche le tiers de la population active occupée. En fait les deux catégories d'actifs les plus affectées par cette forme de sous-emploi sont le personnel de maison (la quasi-totalité d'entre eux) et les actifs du secteur informel (près de 40%). Cette forme de sous-emploi est également quelque peu présente dans le secteur privé formel où elle touche environ un actif sur dix. Elle est inexistante dans les autres secteurs institutionnels qui semblent mieux appliquer la réglementation en matière de revenu (administration et entreprises publiques).

Le sous-emploi peut également être approché par la durée horaire de travail. On le définit dans ce cadre comme la proportion des individus qui travaillent moins de 35 heures contre leur gré. Cette autre forme de sous-emploi affecte un actif sur cinq, essentiellement ceux du secteur informel.

Ainsi de manière évidente, les politiques de l'emploi dans le présent contexte devraient largement dépasser les politiques de lutte contre le chômage. Elles devraient intégrer les questions relatives aux conditions de travail.

Tableau 6 : Revenus et conditions d'activité par secteur institutionnel

	Tous actifs occupés				Travailleurs dépendants	
	Durée hebdo moyen (heures)	Revenus Mensuels (en milliers de Fcfa)			% travailleurs avec contrat	% travailleurs avec bulletin de paie
		Moyen	Médian	Q1*	Q3*	
Administration publique	40,4	88	70	50	97	84,3
Entreprise publique	41,3	96	62	45	110	83,3
Entreprise privée formelle	49,4	111	60	35	95	61,5
Entreprise privée informelle	49,9	45	30	15	50	16,2
Entreprise associative	44,4	99	70	40	110	73,8
Personnel de maison	62,4	9	6	5	7	4,0
Ensemble	49,5	57	35	15	60	41,4

(*) Q1 et Q3 sont respectivement les premier et troisième quartiles

Si la durée hebdomadaire du travail est institutionnelle et est par conséquent assez homogène dans les différents secteurs, il n'en est pas de même des revenus qui dépendent fortement de la catégorie socioprofessionnelle des individus au sein même des secteurs. On est donc amené à sept catégories : deux pour le secteur formel, quatre pour le secteur informel et une catégorie unique pour le personnel de maison. Il convient de signaler que les quelques rares apprentis du secteur formel ont été regroupés avec les employés, ouvriers et manœuvres.

Les cadres et patrons du secteur formel ont les revenus les plus élevés. Puisque ce groupe est constitué pour l'essentiel de cadres, les revenus de ce groupe sont donc en majorité des salaires. Le niveau de ces salaires s'expliquent comme une prime à l'ancienneté et au nombre d'années d'étude (rendement de l'éducation). Ces deux paramètres expliquent le différentiel des revenus entre les cadres et patrons d'une part et les employés, ouvriers et manœuvres d'autre part.

A la suite des cadres du secteur formel, les patrons du secteur informel ont un revenu moyen mensuel de 103 000 Fcfa. Pour ces derniers, l'explication ne saurait provenir du nombre d'années d'étude puisqu'il ne s'agit plus de salaires ; nous dirons qu'il s'agit d'une prime à la création d'entreprise.

Le groupe des travailleurs pour compte propre qui est le plus important a des revenus inférieurs à ceux des employés du secteur formel. A l'exception du personnel domestique, le groupe le moins bien rémunéré s'avère être celui des apprentis et aide familiaux.

En définitive, les différences de revenus dépassent le cadre sectoriel et touchent notamment les catégories sociales. D'ailleurs, ces différences seraient plus importantes encore si on ramenait les salaires au niveau horaire, car le groupe des travailleurs du secteur informel fait face à des horaires nettement plus importants.

Tableau 7 : Revenus d'activité par catégorie socioprofessionnelle

	%	Nombre moyen d'années d'études	Ancienneté moyenne (Années)	Durée hebdomadaire moyenne (en heures)	Revenus mensuels moyens (en 1000 de Fcfa)
Secteur formel					
Cadres, patrons	18,8	10,3	11,3	44,3	116
Employés, ouvriers, manœuvres	6,3	7,1	9,0	46,1	65
Secteur informel					
Patrons, associés	5,4	4,3	9,6	53,8	
Comptes propres	44,1	2,8	8,8	48,0	103
Employés, ouvriers, manœuvres	9,3	3,2	6,1	55,0	44
Apprentis, aide familiaux	6,6	3,0	3,1	52,0	38
Personnel de maison					
Salariés	7,7	0,3	1,8	62,4	16
Ensemble	100	4,4	8,2	49,5	57

7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En définitive, l'enquête emploi 2000 restitue l'image d'un marché du travail profondément en difficulté.

D'abord il est caractérisé par un taux de chômage important (plus de 20%) affectant toutes les couches de la population, aussi bien les personnes sans instruction que les diplômés de l'enseignement supérieur. Il s'agit essentiellement d'un chômage de première insertion qui affecte surtout les jeunes. Le chômage à Bamako est plus le résultat de la faiblesse des embauches que des compressions du personnel. Les créations d'emplois bruts proviennent surtout du secteur informel et des emplois domestiques. Il s'agit par conséquent des emplois précaires avec les conditions de travail les plus difficiles.

Ensuite les conditions de travail sont loin d'être faciles avec des horaires élevés dans certains secteurs et des revenus très bas. Les différentes formes de sous-emploi affectent au moins un actif sur trois.

Toutefois, on peut relever deux points positifs. En premier lieu l'amélioration de la situation par rapport à 1996 avec une amorce à la baisse du taux de chômage qu'il faudrait vérifier dans un futur proche si elle se confirme. En second lieu la souplesse dont font preuve les demandeurs d'emplois et leur désir de se lancer dans leur propre entreprise.

En fait, les difficultés du marché du travail à Bamako semblent provenir d'une faiblesse de la demande de travail et non d'une situation où les chômeurs seraient trop exigeants.

Il semble donc que les solutions à l'amélioration de la situation de l'emploi passent par :

- des politiques macroéconomiques de promotion de l'investissement privé ;
- la promotion d'un bon système de micro-crédit doublé de formation qui pourrait aider à créer des emplois ;
- l'adaptation des outils de l'ANPE à l'environnement du marché du travail par rapport, entre autres, à l'intermédiation et à la création d'entreprise.

BIBLIOGRAPHIE

- AFRISTAT (1999), *Concepts et indicateurs de l'emploi et du secteur informel*, Bamako
- DIAL, DSCN, (1993), *Conditions d'activité de la population de Yaoundé : premiers résultats*, Yaoundé
- DSCN, (1994), *Conditions d'activité de la population de Yaoundé en mars 1994 : premiers résultats*
- MADIO, (1996), *L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans l'agglomération d'Antananarivo : premiers résultats de l'enquête emploi 1996*
- UEMOA, (1999), La consommation et l'emploi dans les capitales des Etats membres de l'UEMOA : enquête sur les dépenses des ménages 1996
- OEF, (1998), *Bilan de l'emploi 1997 : Etude sur le secteur rural*
- OEF, (1998), *Bilan de l'emploi 1997 : Etude sur le secteur moderne*
- OEF, (1998), *Bilan de l'emploi en 1996 : Etude sur le secteur informel*